

La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°158 - 30 mars 2026

A LA UNE



Promotion interne 2026 : les résultats sont disponibles !

Découvrez les listes des lauréats de la promotion interne 2026.

[En savoir +](#)

EN BREF

Veille RH

Imputabilité au service de l'accident d'un agent pendant une séance de sport

L'accident dont a été victime un fonctionnaire de police au cours d'une séance de sport organisée dans le cadre du service, est imputable à ce dernier. Les circonstances que cette séance n'était pas planifiée et que les conditions d'entraînement n'avaient pas été vérifiées par un animateur ou un moniteur en activités physiques, ne sauraient suffire à caractériser une faute personnelle, ni être de nature à détacher l'accident du service.

[Conseil d'Etat, 3 mars 2026, n°499400](#)

Enquête administrative confiée à un cabinet d'avocats

Le fait qu'une commune ait confié à un cabinet d'avocats le soin de mener une enquête administrative, en vue de l'éclairer sur la part de responsabilité d'un agent dans ses difficultés relationnelles avec plusieurs élus, et d'objectiver les éventuels griefs pouvant fonder une sanction disciplinaire, relève de l'exercice normal du pouvoir hiérarchique. L'agent concerné n'est donc pas fondé à solliciter le bénéfice de la protection fonctionnelle au motif que cette enquête constituerait un acte de harcèlement moral.

[CAA Nantes, 17 mars 2026, n°24NT00332](#)

Démission définitive et irrévocable

Une démission écrite, libre, non équivoque, et acceptée par l'administration, devient définitive et irrévocable. Elle ne peut donc pas être retirée, même à la demande de l'agent. Ainsi, un adjoint administratif, admis au concours de professeur des écoles, ayant marqué sa volonté non équivoque de cesser ses fonctions, ne peut pas contester la décision par laquelle le maire a accepté sa démission, puis a prononcé sa radiation des cadres, alors que rien ne démontre que son consentement aurait été altéré.

[CAA Nancy, 17 mars 2026, n°24NC00348](#)

Formation en dehors du temps de service

Aucune disposition légale ni réglementaire n'interdit à un agent de suivre une formation en dehors de son temps de service et n'impose, a fortiori, de recueillir l'accord préalable de l'employeur afin de suivre cette formation. Dès lors, l'administration ne peut fonder une sanction sur un tel motif, en soutenant que l'agent concerné ne pouvait acquérir son diplôme que par les procédures de démission ou de disponibilité.

[TA Lille, 5 mars 2026, n°2506021](#)

CITIS et RIFSEEP

Dès lors que la délibération ayant institué le RIFSEEP dans une collectivité a prévu que les agents placés en CITIS bénéficient également du maintien du complément indemnitaire annuel, l'autorité territoriale ne peut pas refuser de verser cette indemnité à un agent au seul motif qu'il était placé en CITIS et n'avait pas pu faire l'objet d'une évaluation professionnelle.

[TA Nîmes, 12 février 2026, n°2402400](#)

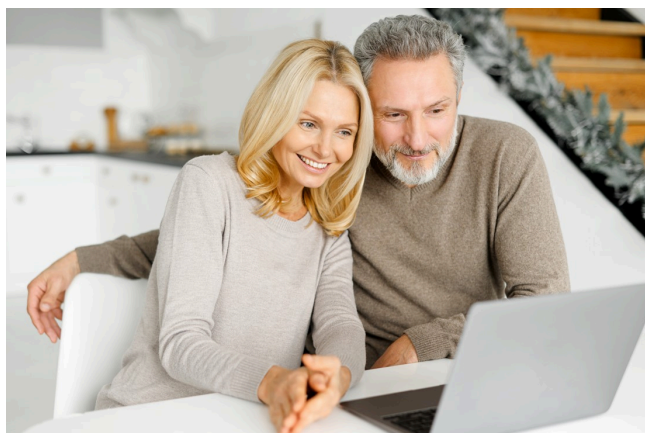
LE CDG ET VOUS



Derniers jours pour s'inscrire aux examens professionnels de rédacteurs et rédacteurs principaux territoriaux

Les inscriptions aux examens professionnels relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux se terminent prochainement. Si vous n'êtes pas encore inscrits, il est encore temps de le faire.

[En savoir +](#)



Suspension de la réforme des retraites : consignes sur l'instruction des dossiers

Éligibilité, nouvelles règles à venir et priorités de traitement : ce qu'il faut savoir pour sécuriser les dossiers avec une radiation au 1er septembre 2026.

[En savoir +](#)



Élections municipales : un guide pour sécuriser les délégations de signature et la signature électronique

La DDFiP met à disposition des collectivités un guide pratique consacré aux délégations de signature et à la signature électronique des bordereaux de mandats et de titres.

[En savoir +](#)



Comment choisir une formation vraiment pertinente pour son évolution ?

Pas d'idée de formation lors de votre entretien annuel ? Découvrez comment mieux anticiper et construire votre parcours.

[En savoir +](#)

[> Toutes nos actualités](#)

Le CDG recrute

- [Médecin de santé au travail \(F/H\)](#),

Consultez [nos offres](#)

L'apprentissage recrute

Consultez les [offres d'apprentissage](#)

Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site emploi-territorial.fr

Le service intérim recrute

- Assistant des espaces verts (F/H) – Secteur Châteaulin
- Agent technique polyvalent temps non complet (F/H) – Secteur Landivisiau

Postuler à notre service intérim sur le site DEN.bzh

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

AGENDA DU MOIS



Les rendez-vous de la protection des données “violations de données : comment réagir ?”

Vendredi 03 avril 2026

Distanciel

L'équipe du service Protection des Données (RGPD et Cybersécurité) vous propose des sensibilisations à destination des élus, SG et DGS des collectivités du Finistère.

[En savoir +](#)



Atelier de recherche d'emploi : préparer son entretien de recrutement

Mercredi 8 avril 2026

Brest

Se préparer à un entretien de recrutement : quelles sont les bonnes pratiques ? Pour les agents souhaitant préparer leur argumentaire, se perfectionner et anticiper leurs futurs entretiens.

[En savoir +](#)

[> Tout l'agenda](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)